



VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

"Se passer des pesticides, c'est possible !"

La semaine dernière, Stéphane Travert s'est rendu dans deux exploitations des Bouches-du-Rhône produisant des fruits et légumes et engagées dans la réduction des phytosanitaires. L'occasion pour lui de réaffirmer la feuille de route du gouvernement en matière de réduction des intrants.

Quelques jours seulement après avoir reçu, à l'Élysée, les syndicats agricoles, en compagnie du président de la République, le ministre de l'Agriculture s'est rendu dans les Bouches-du-Rhône faire la promotion des modèles d'exploitations vertueuses qu'il souhaite développer pour l'agriculture française. Sur les communes de Salon-de-Provence et de Maillane, Stéphane Travert a rencontré, jeudi 26 juillet, deux structures qu'il a qualifiées d'exemplaires dans leur approche culturelle pour réduire les intrants phytosanitaires.

"Je préfère avoir chaud ici qu'à Paris", déclarait le ministre, alors qu'il n'avait pas encore mis le pied dans la chapelle de tomates hors-sol de Monique Aravecchia. Sous des températures dépassant les 40°C, Stéphane Travert a quand même dû s'adapter au quotidien des serrières une bonne partie de l'après-midi. Il a ainsi découvert une culture respectueuse du consommateur auquel on fournit un produit propre, mais dont le coût de production est aussi plus élevé et qui nécessite des investissements en conséquence. Serge Aravecchia s'est chargé de lui expliquer la logique adoptée depuis quelques années sur la structure, celle de traiter le moins possible, voire pas du tout. "L'objectif est de n'avoir aucun résidu de traitement dans le fruit, et une des techniques employées ici est de limiter les entrées de ravageurs par des filets et des lâchers de prédateurs dans les serres", commentait le guide de la délégation ministérielle.

Fortes attentes sur les soutiens à l'investissement
Après quelques explications sur l'exploitation, la coopérative des Pri-



Monique Aravecchia accueillant Stéphane Travert sur son exploitation à Salon-de-Provence, jeudi 26 juillet.

meurs de la Crau et sur le groupe Rougeline, dont fait partie l'exploitation Aravecchia, les échanges ont concerné les investissements nécessaires au financement d'un tel outil de production. Comme elle l'avait fait quelques jours plus tôt avec le préfet de région (voir l'Agriculteur Provençal du 27 juillet, pages 4 et 5), Monique Aravecchia a attiré l'attention de Stéphane Travert "sur l'impossibilité aujourd'hui, pour les maraichers, d'emarger auprès de FranceAgrimer". À son tour, Serge Aravecchia indiquait que "pour rester dans la course face à une concurrence de plus en plus forte - sur des produits comme la grappe par exemple - mais aussi pour garantir un produit exempt de résidus de pesticides,

des investissements supplémentaires" étaient nécessaires. C'est pourquoi, pour se démarquer un peu plus de la concurrence, l'exploitation a investi, il y a deux ans, dans la démarche "Zéro résidu de pesticide" mise en place par Rougeline. "Ce n'est pas encore un label, mais on espère qu'il devienne officiel pour nous aider à mieux valoriser notre production sur le marché", notait le serrière. Des propos sur lesquels insistait d'ailleurs Bruno Villa, président du groupe Rougeline, présent lors de la visite. "Nous avons, dans nos modèles de production, pris en compte les attentes sociétales pour que nos outils de production soient à la fois exemplaires et compétitifs. Mais il est important de continuer de pouvoir s'appuyer sur le dispositif P3A pour moderniser les exploitations, installer des maraichers et pérenniser les structures", commentait le producteur du Roussillon.

Pour Stéphane Travert, la compétitivité des exploitations est essentielle. C'est la raison pour laquelle "le gouvernement est actuellement en train de finaliser, avec le grand plan de soutien à l'investissement PIA3, justement, tous les outils pour soutenir les projets d'innovation pour l'agriculture et l'agroalimentaire de demain", répondait-il. Par ailleurs, le ministre a salué tous les efforts engagés par l'exploitation pour "monter en gamme et gagner la confiance des consommateurs", rappelant au passage quelques objectifs du ministère. "Nous souhaitons, à l'horizon 2022, avoir dans la restauration collective un objectif de 50 % de produits issus de l'agriculture



Aux côtés du président de la Chambre d'agriculture, Claude Rossignol, Jean-Paul Rioussset engagé depuis 2011 dans le réseau Dephy Ferme, explique au ministre les pratiques qu'il a revues avec succès, pour maîtriser la verticilliose sur aubergine.



Pastoralisme, blé dur, riz, etc. Les représentants des différentes filières agricoles du département ont au "leur" moment avec le ministre de l'Agriculture et profité de son déplacement dans les Bouches-du-Rhône pour défendre très rapidement leurs dossiers.

biologique, sous Sigo' ou sous label. Ils vont permettre de mieux faire manger nos enfants, de structurer l'offre, de redonner de l'économie et de la compétitivité dans les territoires. Mais c'est aussi de nouveaux débouchés commerciaux pour, justement, améliorer le revenu des agriculteurs."

Développer les réseaux Dephy Ferme

Le déplacement de Stéphane Travert s'est ensuite poursuivi chez Jean-Paul Rioussset qui produit majoritairement de l'aubergine, au printemps et en été. Le maraicher, également vigneron sur son domaine Belleviste en Baux-de-Provence, est engagé depuis 2011 dans le réseau Dephy Ferme "maraichage", piloté par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Cet accompagnement lui a permis de "progresser sur la question de l'irrigation, la protection des cultures et les itinéraires techniques, notamment pour défavoriser le développement de la verticilliose en aubergine". Une aubaine pour le ministre Stéphane Travert, qui rappelait une fois de plus son désir de "valoriser les exploitants qui ont choisi de travailler sur le biocontrôle et qui se donnent de la peine pour développer de nouvelles pratiques agronomiques permettant d'avoir des productions exemptes de pesticides, pour répondre au besoin des consommateurs et aux changements de société en cours".

Pour le ministre de l'Agriculture, "c'est possible de se passer les pesticides. Nous voulons le montrer et avons besoin de partager cette connaissance avec le plus

grand nombre", insistait-il. En lançant cet appel à "généraliser les pratiques", Stéphane Travert ne s'est pas inscrit, pour autant, dans l'injonction. Il s'est au contraire voulu rassurant envers les agriculteurs. "Je viens dire aussi à la profession qu'elle ne sera pas toute seule pour développer cette banque de solutions. On ne fera pas peser uniquement sur les agriculteurs les efforts à engager, mais sur toute la chaîne".

Enfin, le représentant de l'État a profité de son déplacement pour annoncer que le ministère consacrerait une enveloppe de deux millions d'euros "pour accompagner le développement des réseaux Dephy Ferme et les collectifs d'agriculteurs qui travaillent autour de ces solutions". Le gouvernement espère aussi multiplier par dix le nombre de fermes expérimentales entrant dans le dispositif Dephy, dont le nombre doit passer de 3 000 à 30 000 d'ici trois ans. Et pour ce qui est de la question de l'amélioration du revenu des agriculteurs, évoquée aussi à plusieurs reprises lors des échanges avec les agriculteurs, Stéphane Travert s'est dit très confiant dans le projet de loi "alimentation", actuellement examinée en deuxième lecture à la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. "La loi suit son chemin et sera promulguée pour l'ouverture des prochaines négociations commerciales, parce-que les producteurs en ont besoin et que les agriculteurs doivent vivre de leur travail".

EMMANUEL DELARUE

Signe officiel de qualité et d'origine.



Serge Aravecchia explique à la délégation ministérielle l'engagement de l'exploitation dans la démarche "Zéro résidus" du groupe Rougeline.

"Une décision qui va plomber notre compétitivité"

Malgré les échanges sur la perte de compétitivité des exploitations françaises au regard d'un coût du travail très élevé, il était difficile d'en savoir davantage sur la décision du ministère de l'Agriculture quant au dispositif d'exonération de charges sur les travailleurs occasionnels. En le poussant dans ses retranchements, le président de la FDSEA des Bouches-du-Rhône, Patrick Lévêque, est parvenu à obtenir une réponse, claire mais peu convaincante. "Stéphane Travert nous a dit que nous allions perdre les TO/DE et que le ministère cherchait un dispositif de compensation, en tenant compte d'une équation budgétaire actuelle très compliquée", explique Patrick Lévêque. Un argument qui ne laisse guère d'espoir aux employeurs agricoles déjà fortement impactés après la perte du CICE. "C'est une question beaucoup trop grave pour les secteurs concernés, les fruits et légumes et la viticulture. On ne peut pas accepter des pertes aussi importantes sur les salaires. J'ai clairement indiqué au ministre que l'on ne pouvait pas accepter une décision qui allait plomber notre compétitivité. Il est venu pour nous parler de réduction d'intrants phytosanitaires et de revenu, alors que dans le même temps il augmente le coût du travail", s'insurge le président de la FDSEA 13.



Echange entre le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, et Patrick Lévêque, président de la FDSEA 13, sur la question du coût du travail.

E.D.